

# PARLEMENT EUROPEEN



*DIRECTION DE LA PROGRAMMATION  
DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES*

**REUNION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL EUROPEEN  
17 février 2003  
BRUXELLES**

**DISCOURS DU PRESIDENT, M. PAT COX  
CONCLUSIONS DE LA PRESIDENCE**



01/S-2003

*Direction générale de la Présidence*

(Intranet) <http://www.europarl.ep.ec/bulletins> (Special Edition 2003)  
(Internet) <http://www.europarl.eu.int/bulletins> (Special Edition 2003)

*\\EPADES\PUBLIC\SOMMET\Bruxelles*

# **DISCOURS**

**prononcé par le Président du Parlement européen,**

**M. Pat COX**

**devant le Conseil européen extraordinaire  
sur l'Iraq**

**le 17 février 2003**

**à Bruxelles**

**Texte du discours effectivement prononcé**



**Discours du Président du Parlement européen, M. Pat Cox, devant le Conseil européen  
extraordinaire sur l'Iraq**

**Bruxelles, le 17 février 2003**

1. Je voudrais remercier la présidence grecque d'avoir pris l'initiative d'un Conseil européen extraordinaire dont le Parlement européen avait d'ailleurs souhaité la tenue. D'aucuns avaient mis en doute l'opportunité de ce sommet ou s'étaient interrogés sur le choix de la date, mais nous pensons que vous avez eu raison d'accorder la priorité à l'instillation d'une plus grande cohérence dans la position des États membres, de manière à promouvoir l'adoption d'une approche commune et à afficher la solidarité requise par l'intermédiaire de la présidence. Nous espérons que vous trouverez aujourd'hui la sagesse collective qui mettra à l'avant-plan ce qui nous unit – et qui est bien plus puissant que ce qui nous divise.
2. Le Parlement européen est une tribune des peuples et, à ce titre, un indicateur des tendances d'une forme d'opinion publique. Je sais parfaitement que la guerre et la paix relèvent d'abord et avant tout de la responsabilité des États membres. L'Organisation des Nations unies est une entité intergouvernementale où ces derniers sont représentés. J'aimerais toutefois vous faire part du point de vue du Parlement européen.
3. Ce point de vue, défini de fraîche date, peut se résumer comme suit :
  - l'Iraq doit désarmer ;
  - nous appuyons le travail des inspecteurs en désarmement ;
  - nous sommes opposés à une action militaire préemptive unilatérale ;
  - nous insistons sur la nécessité de respecter le multilatéralisme à travers le processus de l'ONU ;
  - enfin, nous sommes en quête de l'expression la plus complète d'un avis commun européen.

Le Parlement européen, qui exprime ici l'état actuel de l'opinion des citoyens de l'Europe, n'est pas convaincu qu'une intervention armée se justifie à ce stade.

4. Le message dépourvu d'ambiguïté envoyé par le Parlement et, bien évidemment, par l'ensemble des institutions communautaires est que Bagdad doit se conformer aux dispositions de la résolution 1441 du Conseil de sécurité de l'ONU, procéder à son propre désarmement et en fournir des preuves vérifiables. C'est au président Saddam Hussein qu'incombe l'inéluctable charge d'une telle vérification.
5. Nous devons cependant admettre que la disposition de plus en plus marquée du régime iraquien à coopérer davantage avec les inspecteurs en désarmement n'est pas le fruit d'une soudaine et salutaire conversion aux règles du droit international. Bien plutôt, l'Iraq a pris conscience du poids dont pesait un Conseil de sécurité unanimement retranché derrière la résolution 1441 et appuyé par la menace crédible de représailles militaires si les exigences de cette résolution n'étaient pas satisfaites. Certes, l'emploi de la force doit être une solution de dernier recours. Plus nous serons unis, mieux Saddam Hussein comprendra. Il n'y a pas d'autre choix.

6. La pression doit être maintenue. Faute de coopérer « immédiatement, inconditionnellement et activement », Saddam Hussein serait responsable des graves conséquences qu'induirait ce comportement. La crédibilité de l'ONU veut que, le cas échéant, tous ses membres se montrent décidés à appliquer intégralement les décisions du Conseil de sécurité. J'appelle les chefs d'État et gouvernement à reconnaître qu'un multilatéralisme effectif ne saurait être un multilatéralisme à la carte. C'est un tout.
7. Mais notre objectif européen commun doit dépasser le problème immédiat de l'Iraq. Nous partageons les mêmes attentes. Depuis le 11 septembre 2001, les Européens contribuent sans réserve à la lutte engagée contre le terrorisme à l'échelle internationale. Nous avons conçu, au sujet du Proche-Orient, une approche qui recèle la seule perspective de réconciliation et de reconstruction dans la région. Le Parlement européen vous demande d'insister sur la publication immédiate du plan de route, première et indispensable étape. Nous devons aussi étoffer et affiner notre vision de l'avenir du Proche-Orient, de nos relations avec le monde arabe et Israël et d'une planète libérée du terrorisme. Bref, nous devons accroître la capacité d'agir de l'Union européenne.
8. Pour ce qui est des armes de destruction massive, l'Iraq – parmi d'autres – présente le risque majeur d'un glissement vers un univers plus chaotique, moins sûr, plus dangereux. Nous devons acquérir à partir de ces prémisses une volonté d'apprendre, une vision européenne et les moyens d'assumer un véritable rôle directeur au niveau mondial, en accord avec nos valeurs et sur la base d'une même évaluation de la menace, d'une politique de riposte graduée et, aussi, d'une philosophie et d'une pratique enracinées dans un authentique multilatéralisme. Nous autres, Européens, devons nous prendre en main. Il ne sert à rien de geindre si d'autres agissent lorsque nous n'agissons pas ou prennent le fardeau sur leurs épaules. Face à cette menace, l'inertie n'est pas une solution viable. Les manifestations plus qu'énergiques auxquelles la société civile s'est livrée au cours du week-end démontrent l'existence d'un vif intérêt pour le travail que nous entreprenons ici et maintenant. Les citoyens européens ont raison d'attendre de l'Europe qu'elle assume des fonctions de chef de file et ait un projet univoque.
9. Si nous exposons les divisions européennes au grand jour, ce sont les dictateurs de l'acabit de Saddam Hussein qui triompheront. Si nous soumettons nos alliances traditionnelles à des tensions excessives, nous venons en aide aux despotes, non aux démocrates. Mais si nous pensons que la méthode de l'ONU, sa Charte et son Conseil de sécurité sont des outils inégalés pour jeter les fondations d'un nouvel ordre mondial, d'un ordre pacifique, nous devons nous abstenir de tout geste susceptible de compromettre la crédibilité de cette organisation et sa capacité d'agir en toutes circonstances.

À l'instar des Nations unies, l'Union européenne nourrit des aspirations pacifiques, mais non pacifistes. Notre approche est multilatérale, non unilatérale. Notre vision est mondiale et partagée. Nous avons donc le devoir de créer une orientation européenne qui soit fidèle à ces valeurs et qui vise résolument à user de tous les moyens multilatéraux propres à garantir le respect effectif des résolutions de l'ONU.

10. Il ne s'agit pas seulement d'un gigantesque défi politique, mais d'un défi humanitaire. En début d'après-midi, j'ai rencontré, en compagnie des chefs des groupes parlementaires, le Secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan, qui a évoqué la précarité de la situation humanitaire en Iraq. Quel que soit le résultat de la crise actuelle, la prudence demande que nous fassions preuve d'un sens de l'anticipation et que nous dressions des plans pour remédier à ce qui risque d'être une tragédie humanitaire toujours plus profonde. J'offre la coopération du Parlement européen à toute initiative en la matière avec le Conseil et la Commission.
11. Monsieur le Président, le Parlement européen vous conjure, vous et les chefs d'État et de gouvernement, d'œuvrer ensemble dans le sens du plus grand – et non du plus petit – dénominateur commun, pour exprimer et développer une solution européenne au problème immédiat du désarmement de l'Iraq et aux questions – plus vastes, celles-là – de la paix et de la sécurité au Proche-Orient, de même que pour élargir les perspectives européennes eu égard aux politiques de non-prolifération des armes de destruction massive, démarche à laquelle nous ne saurions nous soustraire.

Si nous devons tirer un quelconque enseignement du débat en cours, c'est bien qu'il existe un fossé entre nos idéaux et notre capacité d'agir. À l'heure où nous discutons de l'avenir de l'Europe, nous devons comprendre que constitutions et institutions resteront des coques vides si la volonté et la vision politiques manquent à l'appel.

12. Tel est le défi qui se présente à nous. Si vous parvenez à des conclusions à l'issue de votre réunion, utilisez-les pour insuffler une vie nouvelle à notre objectif commun.

